

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

L'An deux mille vingt-six, le vingt deux avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MICHEL, Maire.

PRESENTS : Luc MICHEL, Maire, Aurélie ALEXANDRINE, Jean-Claude AUBLANC, Sabrina GREZAUD, Sébastien REVOL, Adjoint, Michel CHAINTREUIL, Martine BROYER, Isabelle PIMONT, Sophie BONNOT, Valérie BROSE, Jean-Claude GATHERON, Nathalie LASSARAT, Freddy VENET, Emilie CHABERT, Dorian BOUKAMIRA, Thomas FRENDON, Kevin MEDDA, Mallaurie LAMBOLEZ, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : Bassel KAYSSIEH, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Freddy VENET

Date de convocation : 17 Avril 2026

Date d'affichage : 17 Avril 2026

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du dernier conseil municipal ordinaire (CM du 01/04/2026)

DELIBERATIONS

- **BUDGETS COMMUNAL ET LOCAL COMMERCIAL**

Vote des affectations des résultats 2025

Vote des budgets primitifs 2026

Vote des taux d'imposition 2026

Subventions aux associations

INFORMATIONS

- Désignation des membres des commissions intercommunales
Tourisme, Culture, et Equipements touristiques
Services au public et aux familles
Enfance Jeunesse et vie associative
Développement économique et aménagement du territoire
Environnement et cycle de l'eau
- Autorisation de diffuser les coordonnées des élus
- Organisation de la réunion publique du 23.04 à 19 heures
- Date de diffusion du nouveau documentaire.

DIVERS

- Présentation réunion publique Plan guide du 23/04/2026

Le Maire ouvre la séance et donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la séance du 01/04/2026.
L'assemblée l'adopte à l'unanimité.

REFERENCE DELIBERATION	OBJET	VOTE
DELIBERATION N°D2026_04_030	Affectation de Résultat 2025 - Budget Communal 2026	Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0
DELIBERATION N°D2026_04_031	Affectation de Résultat 2025 - Budget Local Commercial 2026	Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0
DELIBERATION N°D2026_04_032	Vote des taux des taxes directes locales pour 2026	Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0
DELIBERATION N°D2026_04_033	Votes Des Budgets 2026	Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0
DELIBERATION N°D2026_04_034	Subventions associations	Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

Le budget a été préparé et discuté avec une ligne directrice afin de prendre les bonnes décisions cette année pour se projeter sur 2027.

La commission budget a permis de préparer ce budget sereinement.

Les projets principaux :

- Démolition « 9 grande rue »
- Local technique des agents techniques municipaux

Une convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain va être signée afin de réaménager le local technique. Recensement des besoins : comment réaménager avec une salle de repos et sanitaires. On réinstalle l'intérieur sans toucher aux murs et toitures.

ACHAT FOURGON

Il est prévu 15 000 € pour l'achat d'un fourgon pour déplacement du personnel dans le cadre de leur fonction.

Ford Transit Courier (12 500 €)

Exemple, les employés prennent leur véhicule personnel pour aller à la gendarmerie ou l'achat de petites quincailleries

MAISON MEDICALE

Racheter avec 4 autres communes, il est prévu 20 000 € au budget 2026 en prévision d'éventuelles dépenses, une étude avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain d'un montant de 2 800 € est déjà engagée.

CABINET DENTAIRE

Prévu 10 000 € afin de faire face à d'éventuelles dépenses d'études dans la perspective d'un rachat du bâtiment.

L'EPF a été mandaté pour racheter au nom de la Commune avec un financement sur 15 ans.

PETITES VILLES DE DEMAIN : Place 2 ponts

- OPAHRU 2026 = 42 000 € fin en 2027

A noter que la somme sera bloquée chaque année au budget pour 6000 € dépensés par an (convention de 2023 avec SOLIHA et la CC de la Veyle)

- SIEA IRVE (borne recharge automobile)
- Passage Led's avec emprunt intracting sur 15 ans

PRIORITES

- Démolir « 9 Grande rue »
- Racheter garage Dreyfus situé au 9 Grande rue
- Etude sur la démolition ainsi que l'étude patrimoniale demandée par les ABF

Pas d'emprunt prévu sur 2026

Au cours de l'examen du budget primitif, M.Freddy VENET a signalé une erreur matérielle de saisie sur le montant d'une recette de fonctionnement inscrit à 41000 euros au lieu de 4100 euros. Les conseillers ont pu rectifier cette erreur par une baisse des dépenses avant le vote du budget.

INFORMATIONS

➤ **DELEGUES DE LA COMMUNE POUR LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

Désignation d'un représentant de notre Commune pour chacune des commissions intercommunales

SERVICES AU PUBLIC ET AUX FAMILLES

Isabelle PIMONT

ENFANCE JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Aurélie ALEXANDRINE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Mallaurie LAMBOLEZ

ENVIRONNEMENT ET CYCLE DE L'EAU

Kévin MEDDA

Présentation de la réunion du Jeudi 23 Avril : 9 projets à long terme dont 3 prioritaires seront présentés le Jeudi 23 avril au public.

➤ **Autorisation de diffusion de coordonnées des Elus au sénateur**

Les élus ne sont pas d'accord pour la transmission de leurs coordonnées personnelles aux différents sénateurs.

➤ Organisation de la Réunion Publique du Jeudi 23 Avril à 19H00 à la salle annexe.

➤ Date de diffusion du nouveau documentaire « Les Centenaires du Territoire de la Veyle »

Les 10/05 à 15H à l'Escale et 23/05 à 15H à St André d'Huiriat où nous pourrons retrouver une administrée présente dans diverses associations locales (Comité des Fêtes, Club de l'Ormeau) dans le documentaire.

QUESTIONS DIVERSES

➤ A la demande des habitants du 90 Grande rue concernant une place de stationnement neutralisée (croix) peu respectée, l'installation de pots de fleurs est impossible à cause des bouches à clés ; pose de deux quilles par les agents municipaux pour laisser cette place libre de tout stationnement.

➤ Suite à plusieurs réclamations de locataires de la salle polyvalente au sujet du manque de nettoyage, elle sera nettoyée par une entreprise extérieure ce jeudi 23 et vendredi 24 avril prochain.

FIN SEANCE : 22H13

Le Maire, Luc MICHEL



Secrétaire de séance :

A large, stylized blue ink signature, likely belonging to the Secretary of the meeting.



Ville de
PONT-DE-VEYLE
Le Château
10 rue de la Poste - BP 67
01290 - PONT-DE-VEYLE
03 85 31 53 14
maire@pont-de-veyle.fr
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture
001-210103085-20260422-D2026_04_030-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

COMMUNE DE PONT DE VEYLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

L'An deux mille vingt-six, le vingt deux avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MICHEL, Maire.

PRESENTS : Luc MICHEL, Maire, Aurélie ALEXANDRINE, Jean-Claude AUBLANC, Sabrina GREZAUD, Sébastien REVOL, Adjoint, Michel CHAINTREUIL, Martine BROYER, Isabelle PIMONT, Sophie BONNOT, Valérie BROSE, Jean-Claude GATHERON, Nathalie LASSARAT, Freddy VENET, Emilie CHABERT, Dorian BOUKAMIRA, Thomas FRENDON, Kevin MEDDA, Mallaurie LAMBOLEZ, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : Bassel KAYSSIEH, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Freddy VENET

Date de convocation : 17 Avril 2026

Date d'affichage : 17 Avril 2026

DELIBERATION 2026_04_030_VOTE AFFECT RESULT 2025

AFFECTATION DE RESULTAT 2025 - BUDGET COMMUNAL 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-5 et L.1612-6 et L.1612-7 ;
Vu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, adopté le 11 Mars 2026 par la délibération D2026_03_0008 CFU Budget Communal ;

Considérant que les résultats 2025 sont les suivants :

- un résultat de fonctionnement :	+ 799.652,87 € à affecter
- un solde d'exécution d'investissement :	+ 19.559,15 € à reporter en investissement
- Restes à réaliser en dépenses :	22.735 €
- Restes à réaliser en recettes :	21.170 €

Constatant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement, il n'y a pas lieu de procéder à une affectation en réserve au compte 1068.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE l'affectation des résultats fonctionnement et investissement 2025 sur le BUDGET COMMUNAL 2026 comme suit :

Fonctionnement / Recettes :

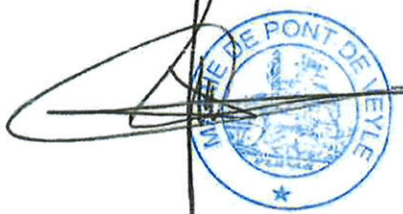
Compte 002 : Résultat de fonctionnement reporté : 799.652,87 €

Investissement / Recettes :

Compte 001 : solde d'exécution d'investissement reporté : 19.559,15 €

Certifié exécutoire

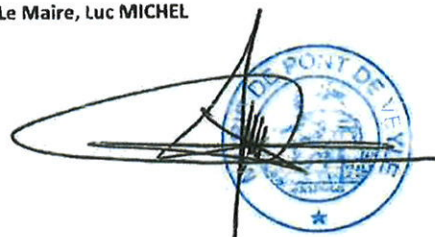
Après dépôt en Préfecture le **30 AVR 2026**
Et publication ou notification du **30 AVR 2026**



Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance le 22/04/2026

Le Maire, Luc MICHEL





Ville de
PONT-DE-VEYLE
Le Château
10 rue de la Poste - BP 67
01290 - PONT-DE-VEYLE
03 85 31 53 11
maire@pont-de-veyle.fr
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture
001-210103065-20260422-D2026_04_031-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

COMMUNE DE PONT DE VEYLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

L'An deux mille vingt-six, le vingt deux avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MICHEL, Maire.

PRESENTS : Luc MICHEL, Maire, Aurélie ALEXANDRINE, Jean-Claude AUBLANC, Sabrina GREZAUD, Sébastien REVOL, Adjoint, Michel CHAINTREUIL, Martine BROYER, Isabelle PIMONT, Sophie BONNOT, Valérie BROSSE, Jean-Claude GATHERON, Nathalie LASSARAT, Freddy VENET, Emilie CHABERT, Dorian BOUKAMIRA, Thomas FREND, Kevin MEDDA, Mallaurie LAMBOLEZ, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : Bassel KAYSSIEH, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Freddy VENET

Date de convocation : 17 Avril 2026

Date d'affichage : 17 Avril 2026

DELIBERATION 2026_04_031 VOTE AFFECT RESULT 2025

AFFECTATION DE RESULTAT 2025

BUDGET LOCAL COMMERCIAL 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-5 et L.1612-6 et L.1612-7 ;

Vu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, adopté le 11 Mars 2026 par la délibération D2026_03_009 CFU Budget Local Commercial ;

Considérant que les résultats 2025 sont les suivants :

- un résultat de fonctionnement : + 5.489,79 € à affecter
- un solde d'exécution d'investissement : + 1.060,68 € à reporter en investissement

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE l'affectation des résultats fonctionnement et investissement 2025 sur budget annexe LOCAL COMMERCIAL 2026 comme suit :

Fonctionnement / Recettes :

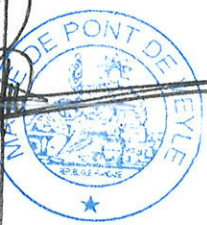
Compte 002 : Résultat de fonctionnement reporté : 5.489,79 €

Investissement / Recettes :

Compte 001 : solde d'exécution d'investissement reporté : 1.060,68 €

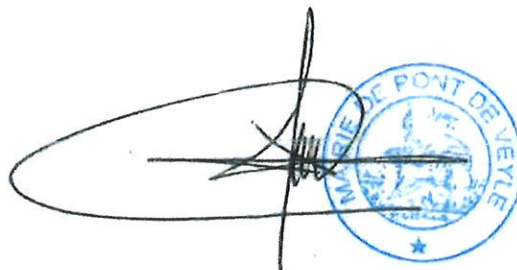
Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le **30 AVR 2026**
Et publication ou notification du **30 AVR 2026**

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance le 22/04/2026
Le Maire, Luc MICHEL






Ville de
PONT-DE-VEYLE
Le Château
10 rue de la Poste - BP 57
01290 - PONT-DE-VEYLE
03 35 31 53 14
mairie@pont-de-veyle.fr
www.pont-de-veyle.fr

COMMUNE DE PONT DE VEYLE

Accusé de réception en préfecture
001-210103065-20260422-D2026_04_032-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 AVRIL 2026

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

L'An deux mille vingt-six, le vingt deux avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MICHEL, Maire.

PRESENTS : Luc MICHEL, Maire, Aurélie ALEXANDRINE, Jean-Claude AUBLANC, Sabrina GREZAUD, Sébastien REVOL, Adjoint, Michel CHAINTREUIL, Martine BROYER, Isabelle PIMONT, Sophie BONNOT, Valérie BROSSE, Jean-Claude GATHERON, Nathalie LASSARAT, Freddy VENET, Emilie CHABERT, Dorian BOUKAMIRA, Thomas FREND, Kevin MEDDA, Mallaurie LAMBOLEZ, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : Bassel KAYSSIEH, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Freddy VENET

Date de convocation : 17 Avril 2026

Date d'affichage : 17 Avril 2026

DELIBERATION N° D2026_04_032 VOTE 3TAXES 2026

Vote des taux des taxes directes locales pour 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1636B sexies à 1636B undecies ;

Vu l'Etat fiscal 1259 transmis par les services fiscaux ;

Vu le budget primitif 2026 ;

Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 et, sur proposition de la Commission des Finances, il suggère de les augmenter à hauteur de 5% avec un taux de fraction de majoration spéciale pour la THRS de 1.38.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

→ **DECIDE** d'augmenter les taux 2025 pour l'année 2026 comme suit :

* TFB Foncier bâti	= <u>31,30 % en 2025 à passer à 32.87 % pour 2026</u>
* TFNB Foncier non bâti	= <u>46,49 % en 2025 à passer à 48.81 % pour 2026</u>
* THRS Habitation sur résidences secondaires	= <u>10,76 % en 2025 à passer à 12.68 % pour 2026</u>

→ **AUTORISE** le Maire à signer la présente délibération et tous les documents nécessaires à son exécution, notamment l'état 1259 (Etat de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes locales pour 2026).

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le

Et publication ou notification du

30 AVR 2026

30 AVR 2026

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance le 22/04/2026

Le Maire, Luc MICHEL



Ville de
PONT-DE-VEYLE
La Châtaune
10 rue de la Poste - BP 67
01290 - PONT-DE-VEYLE
03 85 31 53 14
maire@pont-de-veyle.fr

Apprise de réception en préfecture
001-219103055-20260422-D2026_04_033-BF
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

COMMUNE DE PONT DE VEYLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

L'An deux mille vingt-six, le vingt deux avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MICHEL, Maire.

PRESENTS : Luc MICHEL, Maire, Aurélie ALEXANDRINE, Jean-Claude AUBLANC, Sabrina GREZAUD, Sébastien REVOL, Adjoints, Michel CHAINTREUIL, Martine BROYER, Isabelle PIMONT, Sophie BONNOT, Valérie BROSE, Jean-Claude GATHERON, Nathalie LASSARAT, Freddy VENET, Emilie CHABERT, Dorian BOUKAMIRA, Thomas FRENDON, Kevin MEDDA, Mallaurie LAMBOLEZ, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : Bassel KAYSSIEH, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Freddy VENET

Date de convocation : 17 Avril 2026

Date d'affichage : 17 Avril 2026

DELIBERATION N° D 2026_04_033_VOTE BUDGETS

VOTES DES BUDGETS 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-1, L.2312-1, L.1612-1 à 1612-20

Vu les délibérations précédentes réf. D2026-04-030 et D2026-04-031 portant affectation des résultats des budgets primitif et annexe 2026 ;

Vu les projets des budgets primitif et annexe 2026 proposés par la Commission des Finances et présentés par le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance au préalable des détails des budgets 2026 par article transmis le 03/04/2026 à chaque conseiller avec la date de convocation :

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL

Equilibré en recettes et en dépenses en fonctionnement à la somme de : **2.049.578,09 Euros.**

Equilibré en recettes et en dépenses en investissement à la somme de : **903.269,51 Euros.**

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE et VOTE à l'unanimité** le budget Communal tel que défini ci-dessus.

BUDGET ANNEXE - LOCAL COMMERCIAL

Equilibré en recettes et en dépenses en section de fonctionnement à la somme de : **12.489,79 Euros**

Equilibré en recettes et en dépenses en section d'investissement à la somme de : **1.060,68 Euros.**

Après délibération, le Conseil Municipal, :

- **APPROUVE et VOTE à l'unanimité** le budget annexe Local Commercial tel que défini ci-dessus.

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le

Et publication ou notification du

- 5 MAI 2026

- 5 MAI 2026

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance le 22/04/2026

Le Maire, Luc MICHEL



Ville de
PONT-DE-VEYLE
Le Château
10 rue de la Poste - BP 67
01290 - PONT-DE-VEYLE
03 85 31 53 14
maire@pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture
001-210103065-20260422-D2026_04_034-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

COMMUNE DE PONT DE VEYLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

L'An deux mille vingt-six, le vingt deux avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MICHEL, Maire.

PRESENTS : Luc MICHEL, Maire, Aurélie ALEXANDRINE, Jean-Claude AUBLANC, Sabrina GREZAUD, Sébastien REVOL, Adjoints, Michel CHAINTREUIL, Martine BROYER, Isabelle PIMONT, Sophie BONNOT, Valérie BROSSE, Jean-Claude GATHERON, Nathalie LASSARAT, Freddy VENET, Emilie CHABERT, Dorian BOUKAMIRA, Thomas FRENDO, Kevin MEDDA, Mallaurie LAMBOLEZ, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : Bassel KAYSSIEH, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Freddy VENET

Date de convocation : 17 Avril 2026

Date d'affichage : 17 Avril 2026

DELIBERATION D2026_04_034 SUBVENTIONS SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les demandes de subventions déposées en mairie par diverses associations ;

Vu l'avis favorable de la commission associations/subventions en date du 16 avril 2026 ;

Vu les conseillers municipaux ne prenant pas part au vote du fait de leur appartenance à une ou des associations concernées ;

Considérant les crédits prévus à cet effet au budget primitif de la commune de l'exercice 2026, dans l'attente du caractère exécutoire du budget communal 2026 voté ce jour ;

Sur proposition de la commission « Associations/Subventions »,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCORDE aux différents organismes les subventions suivantes :

Maison Familiale de Pont-de-Veyle : **250€** (demande 50 euros x 5 élèves)

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Association Veyle'Com : **750€** (animation pour Apéro Concert prévu le 05/06/2026)

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le ...

Et publication ou notification du ...

30 AVR 2026

30 AVR 2026

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance le 22/04/2026

Le Maire, Luc MICHEL

